

Sur les déchets, « les Cassandre antinucléaires ont tout faux »

Déjà convaincu que l'enfouissement constitue la solution pour le traitement des déchets nucléaires, le nouveau député du Sud meusien Maxime Amblard a été conforté lors de sa visite du laboratoire souterrain de l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) à Bure du bien-fondé du projet Cigéo.

Maxime Amblard à 500 m sous terre. Le nouveau député du Sud meusien Maxime Amblard a eu l'occasion, ce vendredi, de visiter les installations souterraines du laboratoire de l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) : un moment attendu pour un spécialiste de la problématique énergétique au Rassemblement national.

« Je connaissais déjà le sujet. Je n'ai pas appris grand-chose de plus que je pouvais savoir, tant d'un point de vue physique que des données. Et j'avais potassé », sourit cet ingénieur nucléaire. Sa visite lui a permis de constater, « mais sans être une surprise, c'est à quel point



Le député Maxime Amblard à l'écoute des explications de Patrice Torres, directeur industriel et des activités du Grand Est à l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).

ils poussent les études, les démonstrations sur les impacts potentiels, etc. C'est impressionnant comme on veut tout démontrer, d'autant plus ici où

l'expérience est possible... Tout est démontrable et notamment la migration des particules radioactives dans l'argile qui fait le confinement. »

Pour le parlementaire, s'il relève « la légitimité technique et scientifique » du projet qui vise au stockage des déchets nucléaires dans le sous-sol meusien, il souligne que « l'enfouissement bénéficie d'un consensus politique national et international » qui ne lui paraît pas contestable. « Dire que l'on n'a pas de solution, c'est archaïque, et on a derrière 30 années d'études pour le prouver... »

« Il faut massivement électrifier notre consommation énergétique »

« Je pars du principe que c'est l'augmentation de notre capacité à avoir de l'énergie qui nous permet d'augmenter nos activités », argumente le député Maxime Amblard, dans la continuité de la tribune qu'il avait publié dans « Le Journal du Dimanche » en juin. « Pour moi, le facteur limitant, c'est l'énergie disponible. Et si on veut continuer à satisfaire nos besoins, et ça passe entre autres en réindustrialisant notre pays, il en faut. »

L'enjeu, c'est donc de développer nos capacités énergéti-

ques. « C'est là qu'intervient la notion de souveraineté énergétique... Il faut se remettre à approvisionner notre pays en énergie », plus encore dans la perspective de la baisse de fourniture en pétrole et la lutte contre le réchauffement climatique. « Il faut massivement électrifier notre consommation énergétique », plaide Maxime Amblard. « On a beau dire que l'on est un pays nucléaire, ça ne représente que de 17,5 % de l'énergie que nous consommons. »

Il juge nécessaire « l'aug-

menter nos capacités hydrauliques, mais avec un potentiel limité sur nos territoires, 2. Accroître le nucléaire, nucléaire de 4^e génération ».

Et de défendre dans un premier temps l'amélioration du rendement de nos centrales actuelles, et dans un second la construction de réacteurs EPR.

« C'est une course contre la montre, mais on a déjà perdu du temps », déplore-t-il.

Concernant l'éolien, « il faudra un moratoire ».

● F.-X. G.

autoriser la mise en exploitation. Et on aura une loi pour entériner la poursuite. » Il estime que la validité locale repose sur les travaux du CLIS (Comité local d'information et de suivi), ainsi que l'organisation de débats publics. Il n'oublie pas non plus de mettre en exergue les décisions des plus hautes juridictions que sont le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel.

Au regard de tout ça, il n'hésite pas à dénoncer « les Cassandre antinucléaires qui ont tout faux ». Il le répète : « Il faut neutraliser les déchets, c'est une forme de maturité de notre civilisation. C'est ce qui va être fait et ça s'applique à toutes les activités que nous réalisons. »

« Une opportunité incroyable »

Est-ce qu'il estime qu'on en fait trop, au risque de perdre du temps ? A priori non : « Le temps n'est pas un paramètre dimensionnant pour Cigéo, contrairement à une centrale nucléaire. Les déchets de haute activité ne pourront être mis qu'à partir de 2070 du fait de leur inertie thermique. Autant prendre le temps de gagner la confiance des citoyens, des parties prenantes, des collectivités alentour pour que le projet soit pérenne durant les 150 années à venir. Faut pas négliger ce point-là. »

Et pour la Meuse, l'élu fait partie de ceux qui considèrent que « ça représente une opportunité incroyable, qui aujourd'hui déjà porte ses fruits. Ce sera encore plus d'emplois quand le chantier sera lancé, ça va créer de l'activité, de l'attractivité. On est dans un territoire qui se plaint de ne pas en avoir, d'avoir plus de fermetures que d'ouvertures d'entreprises, on ne va pas cracher dessus ».

● François-Xavier Grimaud